

COMMUNIQUÉ

RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LE RÉGIME DE RETRAITE DE RADIO-CANADA

Santé financière du Régime

Le Régime de retraite de Radio-Canada conserve des assises financières solides, les principaux indicateurs de la santé générale du Régime ayant encore été positifs au cours du trimestre.

Le Régime de retraite de Radio-Canada affichait un excédent de capitalisation selon le principe de la continuité de l'exploitation de 2,9 milliards de dollars au 30 septembre 2019, une hausse de 920 millions depuis le début de l'exercice. Le coefficient de capitalisation du Régime selon le principe de la continuité se chiffrait à 156,9 % au 30 septembre 2019, marquant une augmentation de 17,5 % depuis le début de l'exercice.

La situation de capitalisation du Régime selon le principe de la solvabilité (dans l'hypothèse d'une liquidation) s'est améliorée de 25 millions de dollars depuis le début de l'exercice, avec l'enregistrement d'un excédent de 104 millions au 30 septembre 2019. Le coefficient de capitalisation du Régime selon le principe de la solvabilité était de 101,3 % au 30 septembre 2019, marquant une hausse de 0,2 % durant l'exercice.



Secrétaire-trésorière Régime de retraite de Radio-Canada

Julie Murphy
Mars 2019



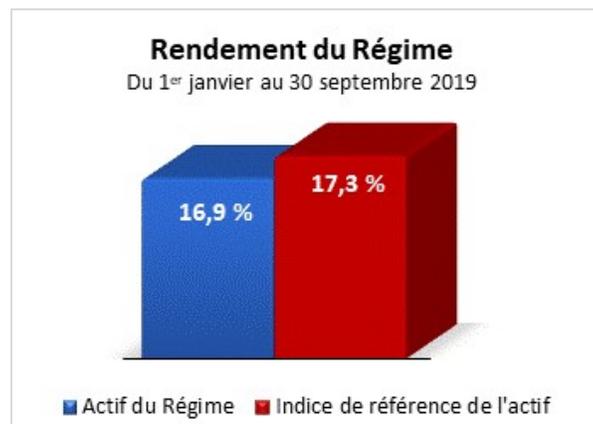
M^{me} Murphy agit à titre de secrétaire-trésorière du Régime de retraite de Radio-Canada depuis mars 2019. Comptable professionnelle agréée, elle compte plus de 20 ans d'expérience dans les domaines des finances, de la trésorerie et de la gestion des opérations. Avant de se joindre au Régime, elle occupait le poste de directrice, Comptabilité et Trésorerie à l'Hôpital d'Ottawa, où elle était responsable des fonctions de comptabilité, de trésorerie, de gestion des immobilisations et de paie. Elle possède une expérience directe des marchés financiers et a déjà été fiduciaire au sein d'un régime de retraite à prestations déterminées.

	30 septembre 2019	31 décembre 2018
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS	8 003 millions de dollars	7 013 millions de dollars
Excédent de capitalisation, selon le principe de la continuité de l'exploitation	2 901 millions de dollars	1 981 millions de dollars
Excédent (déficit) de capitalisation, selon le principe de la solvabilité	104 millions de dollars	79 millions de dollars
Nombre de rentes versées	10 002	9 938
Nombre de participants au régime	7 413	7 321

Rendement financier

Le Régime détenait un actif net de 8,0 milliards de dollars au 30 septembre 2019, une hausse de 990 millions depuis le début de l'exercice. On doit cette augmentation aux solides rendements des actions et des titres à revenu fixe aux trois premiers trimestres de l'année. Étant parvenu à maturité, le Régime avait versé à la fin septembre des prestations de 233 millions de dollars aux retraités et perçu des cotisations de 85 millions de dollars de CBC/Radio-Canada et des employés.

Le Régime de retraite a dégagé un rendement de 16,92 % au cours des trois premiers trimestres de 2019, qui est inférieur à celui de l'indice de référence de l'actif (17,28 %). Le rendement annualisé du Régime sur quatre ans, soit 9,94 %, surpasse celui de l'indice de référence de l'actif (8,43 %).



Stratégie de placement

La stratégie de placement en fonction du passif a continué de produire de bons résultats. La stratégie vise à dégager des revenus d'investissement qui correspondent à la croissance des obligations au titre des prestations de retraite du Régime à long terme. Cette approche a pour effet de stabiliser la position de capitalisation et d'assurer la sécurité des prestations. Même si le rendement peut varier dans une année donnée, le Régime maintient son engagement à l'égard de sa stratégie de placement en fonction du passif.

Services aux participants

La cote de satisfaction générale des participants au Régime à l'égard des services d'administration des prestations s'élève à 95 % pour le troisième trimestre de 2019. Ce résultat provient d'un sondage auprès des participants qui ont appelé le Centre d'administration des pensions. Le Régime s'efforce d'assurer des services d'administration des prestations de grande qualité, selon le meilleur rapport coût-efficacité.



Nous cherchons constamment des moyens d'améliorer la rapidité de publication des communications destinées aux participants et de réduire les charges administratives du Régime. Si vous êtes à la retraite et préférez recevoir par courriel les prochaines communications, comme le bulletin Info-Retraite et les faits saillants du Rapport annuel du Régime de retraite de Radio-Canada, envoyez un courriel avec vos directives au Service de la paie des retraités de Radio-Canada à pension@cbc.ca.

Gouvernance

L'une des pratiques essentielles du Conseil de fiducie consiste à définir des objectifs annuels qui cadrent avec le Plan stratégique du Régime et à mesurer les progrès réalisés quant à l'atteinte des objectifs de l'exercice en cours. Lors de la réunion du Conseil de fiducie tenue en décembre 2019, les fiduciaires ont approuvé les objectifs et le budget d'exploitation établis pour 2020.

Il est maintenant possible de consulter le **Rapport annuel 2018 du Régime de retraite de Radio-Canada – Votre Régime de retraite Notre objectif** à l'adresse suivante : <http://cbc-radio-canada-pension.ca/fr/publications/annual-reports/>.

Un résumé du Plan stratégique de la période 2015-2020 et de son état d'avancement figure à la page suivante.

Un glossaire des termes courants liés aux rentes de retraite se trouve à cbc-radio-canada-pension.ca/fr/help/glossary-of-terms (c.-à-d. sous l'onglet « Aide » du site web du Régime).

Le bulletin d'information Communiqué est un rapport trimestriel du Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada destiné aux participants du Régime. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime et ses activités, veuillez visiter le site web du Conseil de fiducie au cbc-radio-canada-pension.ca/fr.

Nous assurons la sécurité des prestations

DEPUIS CINQUANTE ANS... ET POUR LONGTEMPS ENCORE



BUTS STRATÉGIQUES	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS (IRC) au 30 septembre 2019	MODE	ACTIVITÉS DE 2019 au 30 septembre 2019	MODE	RÉSULTATS ESCOMPTÉS D'ICI 2020
<p>1 Dégager des rendements nets ajustés au risque suffisants pour assurer la viabilité financière et les besoins de liquidité du Régime.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le rendement de la Caisse sur 4 ans est supérieur à 0,50 % au rendement de référence. Le rendement de la Caisse sur 4 ans est égal ou supérieur au rendement actuariel exigé. La volatilité de l'excédent à risque respecte les attentes en matière de tolérance aux risques. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Investir en servant les principaux objectifs de rendement de la Caisse. Réaliser une étude de modélisation de l'actif et du passif (MAP) axée sur plusieurs objectifs. Mettre en œuvre les modifications apportées à la composition de l'actif en 2019 Amorcer la transition du portefeuille de placements immobiliers vers une optique plus mondiale. Mettre à jour la philosophie de placement du Régime. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Le Régime est entièrement capitalisé. 
<p>2 Assurer la prestation rentable et en temps opportun de services d'administration des prestations conformément au texte du Régime.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Verser les prestations à temps. Obtenir des résultats de 80 % ou plus au sondage sur l'expérience des participants Assurer la prestation de services d'administration des prestations en respectant les cibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Gérer et surveiller les services d'administration des prestations en fonction des ententes sur les niveaux de service. Négocier le contrat visant la prestation de services actuariels et d'administration des pensions. Amorcer la mise à niveau du site web du CAP. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ •• 	<ul style="list-style-type: none"> Les niveaux de service sont conformes à des attentes réalisables. L'utilisation accrue du site web par les participants engendre une réduction des coûts et des services de centre d'appels nécessaires. 
<p>3 Communiquer efficacement avec les participants et les parties intéressées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer chaque année la relation avec le promoteur. Présenter aux participants des communications complètes, claires et dans les délais impartis. 	<ul style="list-style-type: none"> •• ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de marque et de communication. Faire des présentations annuelles devant les parties intéressées. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> L'exercice de promotion de l'image de marque est achevé. Des mécanismes plus officiels d'échanges collaboratifs avec le promoteur sont en place. 
<p>4 Maintenir en place des structures efficaces de gouvernance et d'organisation qui répondent aux obligations fiduciaires et aux exigences opérationnelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Satisfaire aux exigences réglementaires de l'organisation. Obtenir une opinion sans réserve des vérificateurs, ne prévoyant pas de retraitement important. Les réunions et les formations des fiduciaires sont jugées bonnes ou obtiennent une cote supérieure. Coûts égaux ou inférieurs à la valeur de référence. Résultats satisfaisants dans les autoévaluations des fiduciaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Procéder à l'embauche d'un nouveau secrétaire-trésorier et à son intégration. Mener l'évaluation actuarielle de 2018. Entreprendre la mise à jour bisannuelle du Plan stratégique de la période 2015-2020. Évaluer les processus et contrôles actuariels du Régime. Terminer l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre de gestion des risques. Mener un examen annuel du plan de relève. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ ✓ •• ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> L'organisation dispose de suffisamment de ressources et compte sur des fiduciaires et une équipe de direction qui ont les compétences requises pour la gérer dans l'avenir. 
<p>5 Être une organisation d'apprentissage continu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Offrir souvent des occasions de formation continue. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Fournir une orientation aux nouveaux fiduciaires. Offrir aux fiduciaires des occasions de formation continue. Offrir des occasions de formation et de perfectionnement professionnel aux employés. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Une organisation capable d'adaptation qui est prête à évaluer d'autres pratiques et philosophies innovantes, y compris l'examen continu de la stratégie de placement en fonction du passif. 